

Prologue

Claire Varin

Number 64, Spring 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/4707ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société littéraire de Laval

ISSN

1194-8159 (print)

1920-812X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Varin, C. (2003). Prologue. *Brèves littéraires*, (64), 9–12.

PROLOGUE

Un an déjà que certains sourires nous ont heureusement incités à poursuivre cette tradition des concours littéraires. Pourquoi avons-nous conservé surtout en mémoire les sourires des lauréats du Prix de composition française au secondaire plutôt que ceux de l'Intercollégial de poésie ou des Prix Brèves littéraires et Jacqueline-Déry-Mochon ? Parce qu'ils ont quinze ans ? Parce que quinze ans, c'est l'âge où l'on se tient au plus près de sa vérité, au plus près aussi de sa révolte contre ceux qui abusent des mots, les détournent de leur chemin d'authenticité. Quoi qu'il en soit, ces sourires dégageaient une telle énergie qu'ils ont réussi à nous convaincre d'aller de l'avant malgré les obstacles sur notre route et la somme de travail effectué pour assurer la survie de nos concours.

Des sourires et des mots pour mieux s'approcher du silence d'où tout naît et où tout retourne...

Le jury du **Prix Jacqueline-Déry-Mochon**, accordé cette année à une œuvre poétique, était composé des poètes Christophe Condello, Patrick Coppens et de la romancière, essayiste et poète Francine Allard. Ceux-ci ont noté que, parmi la trentaine de recueils soumis par douze maisons d'édition de poésie, ceux qui relevaient du poème en prose et surtout de la prose poétique offraient une maturité supérieure à ceux qui se présentaient sous la forme poétique traditionnelle, versifiée.

Un 1^{er} prix ex æquo est décerné à **Violaine Forest** et **Nazila Sedghi**, auteures respectives de *le manteau*

de mohair (Éd. de l'Hexagone, 2002) et *Dans l'ombre des platanes* (Éd. Trois, 2001). L'une n'enlevant rien à l'autre, chez Violaine Forest, le jury a apprécié la poésie de la tendresse fragile, de la mélancolie sereine ou affectueuse, les images sensibles et nuancées ; chez Nazila Sedghi, l'écriture lyrique souvent simple et puissante, la poésie mariant réflexion, art et actualité.

Une mention ex æquo a également été attribuée à deux auteurs prometteurs des Herbes rouges, **Jean-Simon Desrochers**, pour *L'obéissance impure* (2001), et **Benoit Jutras** pour *Nous serons sans voix* (2002). Le jury a salué la « bonne audace et l'autorité » du premier, de même que « l'approche très personnelle » du second où la poésie est revigorée au contact de la prose. (Voir, à la fin de ce numéro, les notes biobibliographiques des quatre finalistes du Prix JDM.)

Les poèmes de quelque 80 auteurs ont été examinés par le jury du **Prix de poésie Brèves littéraires**, formé des poètes Éliane Bélanger, France Boucher et Jean-Pierre Gaudreau, et onze d'entre eux voient ici leurs textes publiés. Un 1^{er} prix ex æquo récompense Micheline Beaudry et Gaëtane Drouin Salmon. Pour la cohésion formelle de sa suite poétique « Nature morte », pour ses images évocatrices, sa concision, madame Beaudry partage ainsi le Prix de poésie Brèves littéraires avec madame Drouin Salmon dont l'ensemble de cinq poèmes a obtenu la faveur du jury, sensible au dépouillement de son écriture et à son sens du rythme.

Parmi les quelque 70 textes courts envoyés pour le **Prix de prose Brèves littéraires**, 20 ont été

sélectionnés par les membres du jury, Pauline L. Crépeau, Andrée Dahan, Jeannine Lalonde et celle qui vous écrit. « Maxime(s) » de Geneviève Lauzon remporte le 1^{er} prix grâce à son style vivant, son humour et l'efficacité de son récit. Georges Flipo se voit attribuer la 1^{re} mention pour « Les mots en trop », une dénonciation ironique et toute en finesse de la pauvreté langagière et de la tendance au nivellement par le bas auquel se livrent notamment les publicitaires. Enfin, c'est à Suzanne Paré que revient la 2^e mention pour « Cogitation », la méditation émouvante d'une mère sur le suicide de son fils.

Depuis quatre ans, le **Prix intercollégial de poésie** est jumelé aux concours littéraires de la SLL. Cette année, les poètes Isabelle Courteau, Gaëtan Dostie, Marc Vaillancourt et Caroline Montpetit, collaboratrice au quotidien *Le Devoir*, constituaient le jury. Leur choix s'est porté sur trois poèmes parmi les quelque 140 retenus pour publication dans le recueil annuel *Pour l'instant*, issu des presses du Collège Ahuntsic. Pour la maturité de son ton, sa culture, son sens de l'image et du rythme, Michelle Parent, du Collège Édouard-Montpetit, reçoit le 1^{er} prix grâce à son poème « L'homme au regard d'André Breton ».

En raison de sa sobriété et de sa grande efficacité, sa sensualité, sa cohérence dans le développement du poème, le 2^e prix va à Valérie Bourdon du cégep André-Laurendeau pour « Elle est un voyage ». Pour la force de ses images, la véhémence de son ton, son maniement du sarcasme et sa réflexion sur la langue et le silence, le 3^e prix est décerné à Simon Marcouiller, du cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, pour « Babel ».

Quant au **Concours pancanadien de composition française au secondaire**, il gagne chaque année davantage en popularité. C'est ainsi que le jury, composé de Laurent Berthiaume, Gilbert Daoust et Claire Varin, a évalué 80 textes en provenance du Québec, de l'Alberta, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, et en a retenu 50 pour publication dans le recueil *Le Tremplin*. Dawid Bozelko, de l'école Horizon Jeunesse à Laval, obtient le 1^{er} prix pour « Assassins ». Publié en nos pages, ce texte, annoncé comme un *pamphlet poétique*, a surpris le jury par la plume affirmée de son auteur et la profondeur de son regard sur les mots, la littérature et le monde contemporain face à la culture. Élisabeth Gagnon, de la polyvalente Le Mistral, à Mont-Joli, remporte le 2^e prix pour un texte poétique intitulé « La marelle ». Le 3^e prix va à Maryse Frédette, de l'école Louis-Cyr de Napierville, pour un poème sans titre. Trois mentions sont accordées respectivement à Mathieu Lauzon-Dicso, de l'école secondaire Jean-Grou de Montréal, pour « La dame en feu », à Samuelle Huot-Samson, de l'école secondaire Joseph-François-Perrault, de Montréal, pour « Destin préfabriqué » et à Daphné Cyr, de l'école Antoine-Bernard, à Carleton, pour « Cinq années de noirceur ».

C'est donc par la jeunesse que nous achevons cette proclamation des lauréats des concours organisés par la Société littéraire de Laval. Puisque par cette jeunesse, tout commence...

Claire Varin
Directrice de *Brèves littéraires*
et coordonnatrice des concours